

**CIRCULAIRE N°1****SOMMAIRE**

- § **Rentrée 2009 : l'Éducation Nationale manque de prof**
- § **Recrutement : niveau zéro de la concertation**
- § **Heure dite de « vaisselle »**
- § **Journée nationale d'actions : 7 octobre 2009**

- § **Annexes : Organigramme**

RENTÉE 2009 : L'ÉDUCATION NATIONALE MANQUE DE PROFS

En cette rentrée 2009, ce sont 13500 emplois qui ont été supprimés. Dans notre académie, les suppressions ont touché fortement les TZR (-130), et, en ce début d'année, nous assistons aux conséquences de ces suppressions : des postes et des BMP ne sont pas pourvus (en lettres classiques, il n'y a aucun TZR dans la Nièvre). Pour conserver les derniers TZR disponibles, le Rectorat préfère laisser les établissements recruter des vacataires sur certains BMP et garder ainsi quelques possibilités de remplacement. Dans les faits, ces recrutements se révèlent parfois impossibles ou difficiles dans la Nièvre, ce qui entraîne des semaines sans enseignement suivi parfois de cours par des enseignants non formés ou même par des personnes incompetentes.

Face à ces dysfonctionnements, nous ne pouvons qu'être choqués de voir le gouvernement annoncer 16000 suppressions de postes pour l'an prochain alors que le nombre d'élèves est déjà en augmentation dans les collèges en cette rentrée et que les lycées devraient suivre l'an prochain. Ce n'est pas en ne recrutant qu'un professeur pour 2,25 départs à la retraite que l'Éducation Nationale pourra faire face au défi que constitue la scolarisation des nombreux élèves français (un exception en Europe due à notre fort taux de natalité).

RECRUTEMENT : NIVEAU ZÉRO DE LA CONCERTATION

En total catimini et sans aucune concertation, le ministère a publié une circulaire le 20 août sur les stages « offerts » aux étudiants préparant les concours d'enseignants dans le cadre du recrutement au niveau Master. Elle fixe l'organisation des stages en responsabilité pour les étudiants de M2. En d'autres termes, l'étudiant – qui n'est pas encore admis au concours – prend la classe d'un enseignant en pleine responsabilité pendant une durée de 108 h. En outre – et contre les engagements du précédent Ministre – les étudiants pourront assurer un service de 18 h hebdomadaire et être ainsi utilisés comme moyens de remplacement. Pour les cas où les étudiants prennent en responsabilité les classes d'un enseignant présent, celui-ci se retrouve affecté à d'autres tâches pédagogiques. Le SNES est intervenu pour demander la modification de cette circulaire qui constitue une dégradation des conditions de travail pour les stagiaires et pour les titulaires.

HEURE DITE « DE VAISSELLE »

Des collègues font part de difficultés pour obtenir leur heure de vaisselle qui, nous le rappelons, est de droit pour les professeurs de sciences expérimentales dès la 8ème heure d'enseignement dans un établissement ne possédant pas de personnel de laboratoire. Si vous êtes concernés n'hésitez pas à nous contacter.

JOURNÉE NATIONALE D' ACTIONS : 7 OCTOBRE 2009

Rassemblement inter-professionnel (CGT, CFDT, FSU, CGC, UNSA) à 17h00 devant la préfecture à Nevers. Le SNES appelle à y participer en nombre.

Bien cordialement,

Le Secrétariat Départemental
Abdellatif ATMANI, Alain CHARLOIS, Olivier CROUZET,